



SOCLE COMMUN DES CONNAISSANCES - DOCUMENTALISTES

L'ensemble des savoirs fondamentaux des 7 piliers du socle commun a été balayé au regard :

- des entrées définies dans le document académique *La politique documentaire dans le cadre du projet d'établissement* (colonne 1)
- du positionnement du documentaliste par rapport à ces savoirs fondamentaux, à savoir :
 - o en fonction de sa spécificité (colonne 2)
 - o au même titre que les disciplines (colonne 3)

Certains savoirs apparaissent en italique parce qu'ils paraissent à la fois dans les 2 entrées "Activités liées aux disciplines" et "Ouverture culturelle – santé-citoyenneté – projet personnel de l'élève"

Les chiffres renvoient aux numéros des piliers.

Entrées du document "Politique documentaire"	A privilégier par rapport aux missions spécifiques des documentalistes	A exploiter au même titre que les disciplines
Activités liées aux disciplines	<p>Pilier 1 : La maîtrise de la langue française</p> <p>1. cap. : Lire - dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu. - manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires. <i>- lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture.</i></p> <p>1. cap. : Ecrire - rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...). - adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché.</p>	<p>1. cap. : Lire - comprendre un énoncé, une consigne.</p> <p>1. cap. : Ecrire - répondre à une question par une phrase complète. - résumer un texte.</p> <p>1. cap. : S'exprimer à l'oral - prendre la parole en public. - prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue.</p>

<p>Activités liées aux disciplines</p>	<p>1. cap : S'exprimer à l'oral - rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...).</p> <p>- adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).</p> <p>1. cap : Utiliser des outils - l'élève devra être capable d'utiliser des dictionnaires, imprimés ou numériques, pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot, découvrir un synonyme ou un mot nécessaire à l'expression de sa pensée.</p> <p>1. att. 1 : - volonté de justesse dans l'expression écrite et orale, du goût pour l'enrichissement du vocabulaire. - <i>intérêt pour la lecture (des livres, de la presse écrite).</i></p> <p>Pilier 3 : La connaissance des principaux éléments des mathématiques, et la maîtrise d'une culture scientifique</p> <p>3. B. att. 2 : L'appréhension rationnelle des choses développe les attitudes suivantes : - <i>l'esprit critique : distinction entre le prouvé, le probable ou l'incertain, la prédiction et la prévision, situation d'un résultat ou d'une information dans son contexte.</i></p> <p>Pilier 4 : La possession d'une culture humaniste</p> <p>4. cap. 3 : - s'informer, se documenter</p> <p>Pilier 5 : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication</p> <p>5. cap. 1-2 : Etre capables :</p>	<p>4. cap. 1-2-4 : - s'approprier un environnement informatique de travail - créer, produire, traiter, exploiter des données. - communiquer, échanger.</p>
---	--	--

<p>Activités liées aux disciplines</p>	<p>- de lire et utiliser différents langages, en particulier les images (différents types de textes, tableaux et graphiques, schémas, représentations cartographiques, représentations d'œuvres d'arts, photographies, images de synthèses)</p> <p>Pilier 6 : L'acquisition des compétences sociales et civiques</p> <p>6. B. cap.1 à 6 : être capable de jugement et d'esprit critique</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage ; - savoir distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité ; - apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance ; - savoir distinguer virtuel et réel ; - être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place dans la société ; - savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer (par la prise de conscience de la part d'affectivité, de l'influence des préjugés, de stéréotypes) <p>Pilier 7 : L'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative</p> <p>7. A. cap.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'appuyer sur des méthodes de travail (organiser son temps et planifier son travail, prendre des notes, consulter spontanément un dictionnaire, une encyclopédie ou tout autre outil nécessaire, se concentrer, mémoriser, élaborer un dossier, exposer) <p>7. A. cap.3 : Etre capable de raisonner avec logique et rigueur et donc savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution ; - rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser ; - mettre en relation les acquis des différentes disciplines et les mobiliser dans des situations variées ; 	<p>6. A. cap 2 : être capable</p> <ul style="list-style-type: none"> - de communiquer et de travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe <p>6. B. toutes les connaissances</p> <p>7. A. cap.2 : savoir respecter des consignes</p> <p>7. A. cap.4 : savoir s'auto-évaluer</p> <p>7. A. cap.6 : développer sa persévérance</p> <p>7. B. cap.1 à 5 : apprendre à passer des idées aux actes</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir une démarche adaptée au projet ; - trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes-ressources ; - prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence ; - prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe ; - déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités.
---	--	---

	<ul style="list-style-type: none">- identifier, expliquer, rectifier une erreur ; distinguer ce dont on est sûr de ce qu'il faut prouver ;- mettre à l'essai plusieurs pistes de solution.	7. B. att.1-2 : envie de prendre des initiatives <ul style="list-style-type: none">- curiosité et créativité ;- motivation et détermination dans la réalisation d'objectifs
--	---	---

Entrées du document "Politique documentaire"	A privilégier par rapport à la spécificité des documentalistes	Au même titre que les autres disciplines
<p>Ouverture culturelle – Santé – Citoyenneté – Projet personnel de l'élève</p>	<p>Pilier 1 : La maîtrise de la langue française</p> <p>1. cap. 1: Lire - lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques.</p> <p>1. att : - intérêt pour la lecture (des livres, de la presse écrite).</p> <p>Pilier 2 : La pratique d'une langue vivante étrangère</p> <p>2. att. 2 : [L'apprentissage d'une langue étrangère] favorise : - l'ouverture d'esprit et la compréhension d'autres façons de penser et d'agir.</p> <p>Pilier 3 : La connaissance des principaux éléments des mathématiques, et la maîtrise d'une culture scientifique</p> <p>3. B. att. 3 : L'appréhension rationnelle des choses développe les attitudes suivantes : - <i>l'esprit critique : distinction entre le prouvé, le probable ou l'incertain, la prédiction et la prévision, situation d'un résultat ou d'une information dans son contexte.</i></p> <p>Pilier 4 : La possession d'une culture humaniste</p> <p>4. co. 2 : ils doivent également savoir : - que l'usage de ces outils est régi par des règles qui permettent de protéger la propriété intellectuelle, les droits, les libertés des citoyens et de se protéger soi-même.</p> <p>4. att. 1 : - attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible.</p>	<p>1. att : - ouverture à la communication, au dialogue, au débat.</p> <p>3. B. att. 2-5-7 : L'appréhension rationnelle des choses développe les attitudes suivantes : - la curiosité pour la découverte des causes des phénomènes naturels, l'imagination raisonnée, l'ouverture d'esprit. - la conscience des implications éthiques de ces changements. - la responsabilité face à l'environnement, au monde vivant, à la santé.</p> <p>4. att. 2: - attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs.</p>

<p>Ouverture culturelle – Santé – Citoyenneté – Projet personnel de l'élève</p>	<p>Pilier 5 : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication</p> <p>5. cap. 6 : être capables - de mobiliser leurs connaissances pour donner du sens à l'actualité</p> <p>Pilier 6 : L'acquisition des compétences sociales et civiques</p> <p>6. A. co.3 : - connaître la distinction entre sphères professionnelle, publique et privée</p>	<p>5. att. 1-3-4 : [La culture humaniste] donne aussi à chacun l'envie d'avoir une vie culturelle personnelle : - par la lecture, par la fréquentation des musées, par les spectacles (cinéma, théâtre, concerts et autres spectacles culturels) - pour les productions artistiques, patrimoniales, et contemporaines, françaises et étrangères - pour les autres pays du monde (histoire, civilisation, actualité)</p> <p>6. A. co.1-2 : - connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages dont le respect s'impose ; - savoir ce qui est interdit et ce qui est permis</p> <p>6. A. cap.1 : - respecter les règles, notamment le règlement intérieur de l'établissement</p> <p>6. A. cap.2 : être capable - <i>communiquer et travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe</i></p> <p>6. A. att.1-2-3-4-5 : - respect de soi ; - respect des autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes) ; - respect de l'autre sexe ; - le respect de la vie privée - volonté de résoudre pacifiquement les conflits</p> <p>6. A. att.6 : conscience que nul ne peut exister sans autrui : - conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité ; - sens de la responsabilité par rapport aux autres ;</p>
--	---	---

<p>Ouverture culturelle – Santé – Citoyenneté – Projet personnel de l'élève</p>		<ul style="list-style-type: none"> - nécessité de la solidarité : prise en compte des besoins des personnes en difficulté (physiquement, économiquement), en France et ailleurs dans le monde <p>6. B. att.1-4 : conscience des valeurs de la loi et de l'engagement</p> <ul style="list-style-type: none"> - conscience de ses droits et devoirs - intérêt pour la vie publique et les grands enjeux de société - conscience de l'importance du vote et de la prise de décision démocratique ; - volonté de participer à des activités civiques <p>Pilier 7 : L'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative</p> <p>7. A. co.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et ses faiblesses <p>7. A. cap.6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer sa persévérance <p>7. A. att.1 à 4 : motivation, confiance en soi, désir de réussir et de progresser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - volonté de se prendre en charge personnellement, d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques ; - conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre ; - conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et ses choix ; - ouverture d'esprit aux différents secteurs professionnels et conscience de leur égale dignité. <p>7. B. att.1-2 : envie de prendre des initiatives</p> <ul style="list-style-type: none"> - curiosité et créativité ; - motivation et détermination dans la réalisation d'objectifs
--	--	---

Mise à disposition, usages de ressources	Les documentalistes veillent à assurer l'accès aux ressources qui permettent de couvrir l'ensemble des champs de connaissance du socle commun.
---	---